

Company Filing

The company with name Reio S.A. on Monday, March 7, 2022 agree the filing of annual accounts exercise from Jan 1 2021 to Dec 31 2021

ANNUAL ACCOUNTS (Annual accounts)

-

Source	Trade Register
Registry Date	Mar 7, 2022
Publication date	Mar 7, 2022
Request Date	May 16, 2023
Gazette	66/2022
Announcement Number	220041575

CONFIDENTIAL: NOT FOR DISTRIBUTION OR PUBLICATION. This report has been elaborated and approved by NETAMO SYSTEMS SL. The report is confidential and is destined to the use of our present or potential clients, and it is not nor it can be interpreted as a request of purchase or sale of values. The contained information is considered trustworthy, although the accuracy is not guaranteed. The content of the information comes from databases of NETAMO SYSTEMS SL, of public and private sources (Trade Registers, Journals, Government Reports, Finance Media and Banks), and the information is treated and provided by NETAMO SYSTEMS SL. (C)2007-2023 Dato Capital, a service provided by NETAMO SYSTEMS SL - European VAT Number: ESB83120725. Inscribed in the Madrid Mercantil Registry. Volume 17.037, Sheet 167, Section 8, Page 291.536.

[View more information about REIO S.A. in en.datocapital.com](https://en.datocapital.com)

Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS : B208311

Référence de dépôt : L220041575

Déposé et enregistré le 07/03/2022

AGXXACP20220121T14382001_002

No. RCSL : B208311

Matricule : 2016 2209 141

Date d'entrée eCDF : 21/01/2022

BILAN ABRÉGÉ**Exercice du** ⁰¹ 01/01/2021 **au** ⁰² 31/12/2021 (en ⁰³ EUR)

REIO S.A.

76, Grand Rue
L-1660 Luxembourg**ACTIF**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101 _____	101 _____	102 _____
I. Capital souscrit non appelé	1103 _____	103 _____	104 _____
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105 _____	105 _____	106 _____
B. Frais d'établissement	1107 _____	107 _____	108 _____
C. Actif immobilisé	1109 _____	109 _____	110 _____
I. Immobilisations incorporelles	1111 _____	111 _____	112 _____
II. Immobilisations corporelles	1125 _____	125 _____	126 _____
III. Immobilisations financières	1135 _____	135 _____	136 _____
D. Actif circulant	1151 _____	151 <u>338.409.944,67</u>	152 <u>338.409.944,67</u>
I. Stocks	1153 _____	153 _____	154 _____
II. Créances	1163 _____	163 <u>64,44</u>	164 <u>64,44</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203 _____	203 _____	204 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205 _____	205 <u>64,44</u>	206 <u>64,44</u>
III. Valeurs mobilières	1189 _____	189 <u>338.409.880,23</u>	190 <u>338.409.880,23</u>
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	1197 _____	197 _____	198 _____
E. Comptes de régularisation	1199 _____	199 _____	200 _____
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		²⁰¹ <u>338.409.944,67</u>	²⁰² <u>338.409.944,67</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B208311

Matricule : 2016 2209 141

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres			
	1301 _____	301 <u>10.294.115,09</u>	302 <u>10.336.817,64</u>
I. Capital souscrit	1303 _____	303 <u>32.000,00</u>	304 <u>32.000,00</u>
II. Primes d'émission	1305 _____	305 _____	306 _____
III. Réserve de réévaluation	1307 _____	307 _____	308 _____
IV. Réserves	1309 _____	309 _____	310 _____
V. Résultats reportés	1319 _____	319 <u>10.304.817,64</u>	320 <u>10.322.550,06</u>
VI. Résultat de l'exercice	1321 _____	321 <u>-42.702,55</u>	322 <u>-17.732,42</u>
VII. Acomptes sur dividendes	1323 _____	323 _____	324 _____
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325 _____	325 _____	326 _____
B. Provisions	1331 _____	331 _____	332 _____
C. Dettes	1435 _____	435 <u>328.115.829,58</u>	436 <u>328.073.127,03</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1453 _____	453 <u>3.058.923,15</u>	454 <u>3.044.444,50</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1455 _____	455 <u>325.056.906,43</u>	456 <u>325.028.682,53</u>
D. Comptes de régularisation	1403 _____	403 _____	404 _____
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)		405 <u>338.409.944,67</u>	406 <u>338.409.944,67</u>

REIO S.A.

Société anonyme

76, Grand Rue L-1660 Luxembourg

R.C. Luxembourg B-208311

société de titrisation

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

(version abrégée)

NOTE 1 - GENERALITES

REIO S.A. a été constituée le 26 juillet 2016 sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois pour une durée illimitée, suivant acte notarié de Maître Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg.

La Société a pour objet social de s'engager, de fonctionner et de servir comme véhicule pour toute transaction de titrisation permise par la Loi de 2004 sur la Titrisation. A cet effet, la Société peut, entre autres, acquérir ou supporter, directement ou par l'intermédiaire d'une autre entité ou d'un autre organisme, les risques liés à la propriété de titres, de créances et de tous biens (incluant des valeurs mobilières de toutes sortes), mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels ainsi que ceux liés aux dettes ou engagements de tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers en émettant des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépendent de ces risques.

La Société peut prendre en charge ces risques en acquérant par tout moyen les titres, créances et/ou biens, en garantissant les dettes ou les engagements de tiers ou en s'obligeant de toute autre manière.

La Société peut procéder à (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus). La Société peut encore acquérir, conserver et vendre des participations dans des partenariats, des partenariats limités, des fiducies, des fonds et dans d'autres entités.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de titres de créances, d'obligations, de certificats, de parts sociales, de warrants, de parts ordinaires et/ou préférentielles, et de toutes sortes de titres de dette, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds notamment les fonds provenant d'emprunt et/ou de l'émission de titres, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société.

La Société peut, dans les limites de la Loi de 2004 sur la Titrisation, consentir des garanties ou des sûretés sur ses avoirs afin d'assurer le respect des obligations qu'elle assume pour la titrisation de ses actifs ou dans l'intérêt des investisseurs (y compris son « trustee » ou son mandataire, s'il y en a) et/ou toute entité participant à une opération de titrisation de la Société. La Société ne peut pas nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs, sauf dans les circonstances où la Loi de 2004 sur la Titrisation le permet.

La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires.

La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris, mais sans restriction aucune, des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leur sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant explicité.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toutes opérations ou transactions qu'elle considère nécessaires ou utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large autorisée par la Loi de 2004 sur la Titrisation.

Dans les limites imposées par la Loi de 2004 sur la Titrisation, le Conseil d'Administration est habilité à créer un ou plusieurs compartiments (représentant les avoirs de la Société dans le cadre d'une émission de titres par la Société) correspondant chacun à une part distincte du patrimoine de la Société, tel que déterminé à l'Article 9.

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

La société tient ses livres en euros et les comptes annuels ont été préparés conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises, en accord avec les principes comptables généralement admis et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes :

a) Conversion des devises étrangères

Les transactions effectuées dans une autre devise que l'euro sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Le prix d'acquisition repris sous « frais d'établissement » et/ou sous « actif immobilisé » exprimé dans une autre devise que l'euro reste converti au cours de change historique.

Tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une autre devise que l'euro, sont convertis individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de la valeur au cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non réalisées.

b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles sont soumises à une correction de valeur, lors d'une dépréciation à caractère durable, selon l'avis du Conseil d'Administration.

c) Evaluation de l'actif circulant

Les éléments de l'actif circulant sont évalués au prix d'acquisition.

NOTE 3 - ACTIF CIRCULANT

	2021	2020
Administration Contrib. Directes	0.00	0.00
Contributions aux obligataires	64.44	64.44
Actions GM Finance Spa "Master"	38,409,880.23	38,409,880.23
Titres de créances "Compartiment The Lincoln"	300,000,000.00	300,000,000.00
Banque	0.00	0.00
	<u>338,409,944.67</u>	<u>338,409,944.67</u>

NOTE 4 - CAPITAL SOUSCRIT

	2021	2020
Représenté par 320 actions d'une valeur de 100,00 euros chacune, entièrement libérées	32,000.00	32,000.00
	<u>32,000.00</u>	<u>32,000.00</u>

NOTE 5 - DETTES

	2021	2020
Fournisseurs	54,271.55	36,384.00
Administration Contributions Directes	2,971,251.60	2,966,436.60
Dettes diverses	8,223.90	8,223.90
Emprunt obligataire "The Lincoln"	300,000,000.00	300,000,000.00
Avances actionnaires	25,048,682.53	25,028,682.53
Dettes envers administrateur	33,400.00	33,400.00
Total des dettes	328,115,829.58	328,073,127.03

Aucune des dettes n'a une durée résiduelle supérieure à cinq ans.

NOTE 6 - COMPTES CONSOLIDES

La Société, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés.

NOTE 7 - PERSONNEL

La Société n'a pas employé de personnes au cours de l'exercice.

NOTE 8 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun engagement hors bilan.

NOTE 9 - AVANCES ET CREDITS ACCORDES AUX MEMBRES DES ORGANES DE GESTION OU DE SURVEILLANCE

La Société n'a accordé aucune avance et/ou crédit aux membres des organes de gestion ou de surveillance.

Administrateurs :

- Monsieur Franco ECCA, administrateur de sociétés, Via Angelo Bassini, 4 I-0047 Marino.
- Monsieur Christian CHESSARI, administrateur de sociétés, Via Cesare Battisti, 162 I-65123 Pescara.
- Monsieur Pasquale RAIMO, administrateur de sociétés, Via Aquino, 1 I-84018 Scafati.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 a été proposé par le conseil d'administration pour la suivante affectation :

Perte reportée à nouveau	EUR	-47.702,55
--------------------------	-----	------------

Original version

Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS : B208311

Référence de dépôt : L220041575

Déposé et enregistré le 07/03/2022

AGXXACP20220121T14382001_002

No. RCSL : B208311

Matricule : 2016 2209 141

Date d'entrée eCDF : 21/01/2022

BILAN ABRÉGÉ**Exercice du** ⁰¹ 01/01/2021 **au** ⁰² 31/12/2021 (en ⁰³ EUR)

REIO S.A.

76, Grand Rue
L-1660 Luxembourg**ACTIF**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101 _____	101 _____	102 _____
I. Capital souscrit non appelé	1103 _____	103 _____	104 _____
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105 _____	105 _____	106 _____
B. Frais d'établissement	1107 _____	107 _____	108 _____
C. Actif immobilisé	1109 _____	109 _____	110 _____
I. Immobilisations incorporelles	1111 _____	111 _____	112 _____
II. Immobilisations corporelles	1125 _____	125 _____	126 _____
III. Immobilisations financières	1135 _____	135 _____	136 _____
D. Actif circulant	1151 _____	151 <u>338.409.944,67</u>	152 <u>338.409.944,67</u>
I. Stocks	1153 _____	153 _____	154 _____
II. Créances	1163 _____	163 <u>64,44</u>	164 <u>64,44</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203 _____	203 _____	204 _____
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205 _____	205 <u>64,44</u>	206 <u>64,44</u>
III. Valeurs mobilières	1189 _____	189 <u>338.409.880,23</u>	190 <u>338.409.880,23</u>
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	1197 _____	197 _____	198 _____
E. Comptes de régularisation	1199 _____	199 _____	200 _____
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		²⁰¹ <u>338.409.944,67</u>	²⁰² <u>338.409.944,67</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B208311

Matricule : 2016 2209 141

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres			
	1301 _____	301 <u>10.294.115,09</u>	302 <u>10.336.817,64</u>
I. Capital souscrit	1303 _____	303 <u>32.000,00</u>	304 <u>32.000,00</u>
II. Primes d'émission	1305 _____	305 _____	306 _____
III. Réserve de réévaluation	1307 _____	307 _____	308 _____
IV. Réserves	1309 _____	309 _____	310 _____
V. Résultats reportés	1319 _____	319 <u>10.304.817,64</u>	320 <u>10.322.550,06</u>
VI. Résultat de l'exercice	1321 _____	321 <u>-42.702,55</u>	322 <u>-17.732,42</u>
VII. Acomptes sur dividendes	1323 _____	323 _____	324 _____
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325 _____	325 _____	326 _____
B. Provisions	1331 _____	331 _____	332 _____
C. Dettes	1435 _____	435 <u>328.115.829,58</u>	436 <u>328.073.127,03</u>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1453 _____	453 <u>3.058.923,15</u>	454 <u>3.044.444,50</u>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1455 _____	455 <u>325.056.906,43</u>	456 <u>325.028.682,53</u>
D. Comptes de régularisation	1403 _____	403 _____	404 _____
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)		405 <u>338.409.944,67</u>	406 <u>338.409.944,67</u>

REIO S.A.

Société anonyme

76, Grand Rue L-1660 Luxembourg

R.C. Luxembourg B-208311

société de titrisation

ANNEXE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

(version abrégée)

NOTE 1 - GENERALITES

REIO S.A. a été constituée le 26 juillet 2016 sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois pour une durée illimitée, suivant acte notarié de Maître Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg.

La Société a pour objet social de s'engager, de fonctionner et de servir comme véhicule pour toute transaction de titrisation permise par la Loi de 2004 sur la Titrisation. A cet effet, la Société peut, entre autres, acquérir ou supporter, directement ou par l'intermédiaire d'une autre entité ou d'un autre organisme, les risques liés à la propriété de titres, de créances et de tous biens (incluant des valeurs mobilières de toutes sortes), mobiliers ou immobiliers, corporels ou incorporels ainsi que ceux liés aux dettes ou engagements de tiers ou inhérents à tout ou partie des activités réalisées par des tiers en émettant des valeurs mobilières dont la valeur ou le rendement dépendent de ces risques.

La Société peut prendre en charge ces risques en acquérant par tout moyen les titres, créances et/ou biens, en garantissant les dettes ou les engagements de tiers ou en s'obligeant de toute autre manière.

La Société peut procéder à (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus). La Société peut encore acquérir, conserver et vendre des participations dans des partenariats, des partenariats limités, des fiducies, des fonds et dans d'autres entités.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de titres de créances, d'obligations, de certificats, de parts sociales, de warrants, de parts ordinaires et/ou préférentielles, et de toutes sortes de titres de dette, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds notamment les fonds provenant d'emprunt et/ou de l'émission de titres, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société.

La Société peut, dans les limites de la Loi de 2004 sur la Titrisation, consentir des garanties ou des sûretés sur ses avoirs afin d'assurer le respect des obligations qu'elle assume pour la titrisation de ses actifs ou dans l'intérêt des investisseurs (y compris son « trustee » ou son mandataire, s'il y en a) et/ou toute entité participant à une opération de titrisation de la Société. La Société ne peut pas nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs, sauf dans les circonstances où la Loi de 2004 sur la Titrisation le permet.

La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires.

La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris, mais sans restriction aucune, des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leur sens le plus large et leur énumération est non limitative. L'objet social couvre toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec l'objet social ci-avant explicité.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toutes opérations ou transactions qu'elle considère nécessaires ou utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large autorisée par la Loi de 2004 sur la Titrisation.

Dans les limites imposées par la Loi de 2004 sur la Titrisation, le Conseil d'Administration est habilité à créer un ou plusieurs compartiments (représentant les avoirs de la Société dans le cadre d'une émission de titres par la Société) correspondant chacun à une part distincte du patrimoine de la Société, tel que déterminé à l'Article 9.

NOTE 2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

La société tient ses livres en euros et les comptes annuels ont été préparés conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises, en accord avec les principes comptables généralement admis et en utilisant notamment les règles d'évaluation suivantes :

a) Conversion des devises étrangères

Les transactions effectuées dans une autre devise que l'euro sont converties en euro au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Le prix d'acquisition repris sous « frais d'établissement » et/ou sous « actif immobilisé » exprimé dans une autre devise que l'euro reste converti au cours de change historique.

Tous les autres postes de l'actif et du passif, exprimés dans une autre devise que l'euro, sont convertis individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de la valeur au cours de change historique ou de la valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seuls sont comptabilisés au compte de profits et pertes les bénéfices et pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non réalisées.

b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles sont soumises à une correction de valeur, lors d'une dépréciation à caractère durable, selon l'avis du Conseil d'Administration.

c) Evaluation de l'actif circulant

Les éléments de l'actif circulant sont évalués au prix d'acquisition.

NOTE 3 - ACTIF CIRCULANT

	2021	2020
Administration Contrib. Directes	0.00	0.00
Contributions aux obligataires	64.44	64.44
Actions GM Finance Spa "Master"	38,409,880.23	38,409,880.23
Titres de créances "Compartiment The Lincoln"	300,000,000.00	300,000,000.00
Banque	0.00	0.00
	<u>338,409,944.67</u>	<u>338,409,944.67</u>

NOTE 4 - CAPITAL SOUSCRIT

	2021	2020
Représenté par 320 actions d'une valeur de 100,00 euros chacune, entièrement libérées	32,000.00	32,000.00
	<u>32,000.00</u>	<u>32,000.00</u>

NOTE 5 - DETTES

	2021	2020
Fournisseurs	54,271.55	36,384.00
Administration Contributions Directes	2,971,251.60	2,966,436.60
Dettes diverses	8,223.90	8,223.90
Emprunt obligataire "The Lincoln"	300,000,000.00	300,000,000.00
Avances actionnaires	25,048,682.53	25,028,682.53
Dettes envers administrateur	33,400.00	33,400.00
Total des dettes	328,115,829.58	328,073,127.03

Aucune des dettes n'a une durée résiduelle supérieure à cinq ans.

NOTE 6 - COMPTES CONSOLIDES

La Société, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés.

NOTE 7 - PERSONNEL

La Société n'a pas employé de personnes au cours de l'exercice.

NOTE 8 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun engagement hors bilan.

NOTE 9 - AVANCES ET CREDITS ACCORDES AUX MEMBRES DES ORGANES DE GESTION OU DE SURVEILLANCE

La Société n'a accordé aucune avance et/ou crédit aux membres des organes de gestion ou de surveillance.

Administrateurs :

- Monsieur Franco ECCA, administrateur de sociétés, Via Angelo Bassini, 4 I-0047 Marino.
- Monsieur Christian CHESSARI, administrateur de sociétés, Via Cesare Battisti, 162 I-65123 Pescara.
- Monsieur Pasquale RAIMO, administrateur de sociétés, Via Aquino, 1 I-84018 Scafati.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 a été proposé par le conseil d'administration pour la suivante affectation :

Perte reportée à nouveau	EUR	-47.702,55
--------------------------	-----	------------